



www.cleformations.fr

PROGRAMME FORMATION CONTINUE
**LES ASSURANCES DU
PARTICULIER**

V2 – 09/09/2025

CogniNexus Immatriculé au RCS de Tours 97813964000038
Numéro de déclaration d'activité DA 24370513737
22 Boulevard Béranger 37000, Tours

contact@cleformations.fr

02 59 16 39 86

Présentation de la formation : DDA : LES ASSURANCES DU PARTICULAR

Version : V2 – 09/09/2025. Programme de formation continue d'une durée de 15 heures, dont le contenu est fixé par l'arrêté du 26 septembre 2018.

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Public concerné

La formation continue est une exigence réglementaire pour toute personne impliquée dans la distribution de contrats d'assurance. Sont concernés :

- Les courtiers en assurance et en réassurance ;
- Les agents généraux d'assurance ;
- Les mandataires d'assurance ;
- Les mandataires d'intermédiaires en assurance ;
- Les salariés d'entreprises d'assurance ou de réassurance exerçant une activité de distribution ;
- Les collaborateurs d'intermédiaires en assurance.

Les intermédiaires exerçant cette activité de manière accessoire ne sont pas soumis à cette obligation.

Conditions d'accès

Aucun diplôme ou niveau de qualification n'est requis pour s'inscrire.

Cependant, pour suivre efficacement la formation, le participant doit disposer de :

- Un navigateur internet récent (Google Chrome recommandé),
- Une connexion internet haut débit.

Objectifs de la formation

À l'issue du parcours, le stagiaire aura renforcé et mis à jour ses connaissances générales et techniques en lien avec son activité, les produits qu'il distribue ainsi que les canaux de distribution utilisés. La formation répond ainsi aux exigences prévues par la Directive sur la Distribution d'Assurances (DDA).

Elle permet également de satisfaire à l'obligation réglementaire de **15 heures de formation continue**, telle que définie par l'arrêté du 26 septembre 2018.

Compétences visées

1. Compétences professionnelles liées aux produits distribués

A. Assurances de personnes (prévoyance, santé, retraite)

- Comprendre et intégrer les règles juridiques applicables en matière fiscale, sociale et de droit du travail.
- Identifier les principaux marchés de la santé, de la prévoyance et de la retraite, et savoir articuler les dispositifs de protection sociale obligatoire avec les garanties complémentaires proposées.

B. Assurances de biens et de responsabilités

- Analyser le marché des assurances de biens et de responsabilités et en connaître les produits essentiels.
- Maîtriser les dispositions spécifiques encadrant ces assurances, en particulier celles relatives à la protection des clients.

Organisation de la formation

Accès et durée

- Durée totale : 15 heures.
- Modalité : 100 % en e-learning, accessible en libre-service pendant 2 mois, 24h/24 et 7j/7.
- Mises à jour : incluses tout au long de la période d'accès.

Délai d'accès

- Financement personnel : accès immédiat.
- Financement via OPCO : ouverture après validation de la prise en charge.

Encadrement pédagogique

La formation est proposée en mode asynchrone. Un tuteur accompagne la progression des apprenants, répond aux questions via un espace d'échange dédié et assure le relais pour toute demande d'ordre technique, administratif ou commercial. Vous pouvez également le contacter directement par e-mail à l'adresse : formateur@cleformations.fr

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Notre référent handicap étudiera avec vous la faisabilité et les adaptations nécessaires pour un parcours de formation accessible.

Contact : Mihaela Ciobanescu – 02 59 16 39 86 – contact@cleformations.fr

TARIFS

69 euros - OPCO, entreprise, autofinancement

Programme de la formation

Introduction

Le programme de formation DDA : **LES ASSURANCES DU PARTICULIER**

La Directive sur la distribution d'assurance

Unité 1 – L'assurance contre les risques corporels : incapacité – invalidité – décès

- Les règles de la sécurité sociale
- Les conditions de souscription et de tarification
- Les garanties et les exclusions
- Les prestations et leur règlement
- **Synthèse + Quiz**

La dépendance

- Le risque dépendance : notion et caractéristiques
- Conditions de souscription et de tarification
- Garanties et limites
- Prestations et modalités de règlement
- Services à la personne et prestations d'assistance
- **Synthèse + Quiz**

Organisation de la formation

- Articulation entre assurance maladie obligatoire et complémentaire
- Contrats responsables
- Conditions de souscription et de tarification
- Garanties et exclusions
- Prestations
- Modes de règlement
- **Synthèse + Quiz**

La retraite

- Le système de retraite français
- Régimes obligatoires : retraite de base et complémentaire
- Réversion de retraite
- Contrats de retraite surcomplémentaire (fermés à la commercialisation)
- Plan d'Épargne Retraite (PER) : le nouveau dispositif de retraite surcomplémentaire
- **Synthèse + Quiz**

Unité 2 – Les assurances de biens et de responsabilité

L'appréciation et la sélection du risque

- Identification des besoins
- Appréciation des risques encourus
- Critères d'acceptation d'un risque
- Prévention et protection
- **Synthèse + Quiz**

Les différents types de contrats

- Assurance automobile
- Multirisques « standards »
- Assurances de responsabilité civile
- Protection juridique
- Assistance
- **Synthèse + Quiz**

Les assurances des risques d'entreprises

- Responsabilité civile des mandataires sociaux
- Risques industriels
- Responsabilité civile professionnelle
- Pertes d'exploitation
- Assurance construction
- **Synthèse + Quiz**

La présentation des garanties et la tarification

- Assurance automobile
- Assurance multirisque habitation
- **Synthèse + Quiz**

La vie du contrat

- Paiement des cotisations
- Règlement des sinistres
- Modifications en cours de contrat
- Fin du contrat
- **Synthèse + Quiz**

Évaluation finale

- Examen final DDA - DDA : **LES ASSURANCES DU PARTICULIER**
- Questionnaire de satisfaction stagiaire

Méthodes pédagogiques

Le parcours alterne :

- Cours théoriques,
- Quiz interactifs,
- Études de cas,
- Synthèses récapitulatives en fin de chaque module.

Méthodes pédagogiques

La formation est hébergée sur notre plateforme LMS accessible en ligne.

Suivi de l'apprentissage

Chaque leçon se conclut par un quiz permettant d'évaluer la progression et d'ancrer les connaissances.

Accessibilité

- Formation 100 % en ligne, sans contrainte de déplacement.
- Plateforme adaptée aux personnes à mobilité réduite et aux personnes malentendantes (sous-titrage disponible).
- Un référent handicap est disponible pour étudier les aménagements nécessaires. Les apprenants peuvent signaler leur situation spécifique lors de l'inscription, afin qu'un accompagnement personnalisé soit mis en place si besoin.

Modalités d'évaluation

En fin de parcours, un examen final sous forme de quiz de 30 questions est proposé. La réussite est obtenue avec un minimum de 70 % de bonnes réponses.

En cas d'échec, le quiz peut être repassé autant de fois que nécessaire jusqu'à validation.

Validation de la formation

À l'issue du parcours, le participant reçoit :

- Une **attestation de formation DDA**,
- Une **attestation de validation des compétences** acquises

CONTACTS

CogniNexus

22 Boulevard Béranger, 37000 Tours

Tél. : 02 59 16 39 86

Email : contact@cleformations.fr

Site : www.cleformations.fr

Centre de formation – Déclaration d’activité enregistrée sous le numéro 24370513737
auprès du préfet de région de CENTRE-VAL DE LOIRE

Référent handicap :

Mme CIOBANESCU Mihaela

Tél: 02 59 16 39 86

Email : contact@cogninexus.fr

QUELQUES CHIFFRES

100% - Taux de réussite à l'évaluation finale

100 % - Taux de recommandation des stagiaires (depuis la création de la formation)

100% - Taux de satisfaction des stagiaires

Cette fiche est diffusée sur **www.cleformations.fr** et mise à disposition de tous les apprenants avant contractualisation.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION
BILAN DE COMPETENCES

Cliquez [ici](#) pour consulter la validité du

